

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

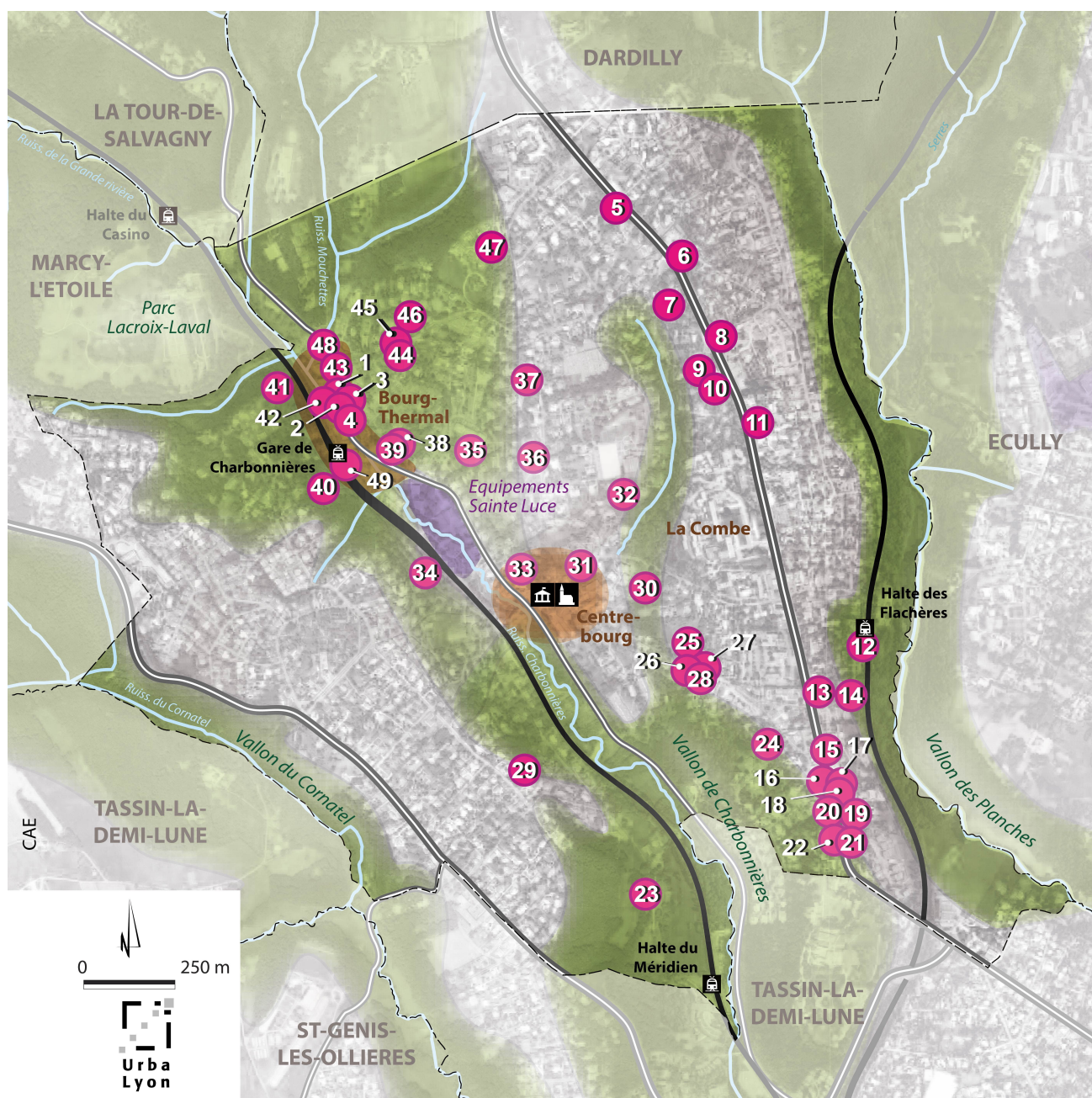
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement

25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

18 Avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Nom : Villa Les Erables

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, équipement hôtelier, ce bâtiment, datant de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, est symbolique du passé hôtelier de ville d'eau de Charbonnières-les-Bains.
- Ancien hôtel, aux dimensions imposantes, implanté en front de rue et en léger contrebas des voiries ; situé sur le côté ouest de l'avenue Général de Gaulle, dans l'ancien centre thermal ;
- De volume monolithique, de plan quadrangulaire, deux étages, cinq travées verticales sur la façade principale, volets battants à persiennes de bois ;
- Architecture de facture modeste présentant quelques détails notables : encadrements de baies de pierre, appuis en ressaut, élévations composées.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment

Elément Bâti Patrimonial

20 Avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Nom : Villa des Lilas

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, datant de la seconde moitié du XIXème siècle, est un symbole du passé hôtelier et l'activité thermique de la ville d'eau de Charbonnières-les-Bains.
- Il appartient à un ensemble d'anciens bâtiments thermaux.
- Cette ancienne villa est implantée en front de rue et en léger contrebas des voiries (le niveau de la rue ayant été rehaussé). Elle est également intégrée dans la pente, avec un niveau supplémentaire ajouté au bâtiment sur la partie sud.
- De plan quadrangulaire, elle se développe sur trois niveaux en façade nord (quatre en façade sud) et six travées verticales en façade nord (contre deux en façades latérales). En façade sud, le volume est plus complexe, avec une saillie sur la partie est du bâtiment. La façade est également percée de six travées verticales, au rythme plus irrégulier.
- La façade principale au nord est composée autour de deux axes, marqués par la présence des portes d'entrées. L'architecture est soignée mais de facture modeste, présentant quelques détails notables : encadrements de baies de pierre, appuis moulurés en ressaut, bandeaux filants soulignant le rez-de-chaussée et le dernier niveau, linteaux moulurés en saillie couvrant les portes d'accès, volets battants à persiennes de bois...
- Ce bâtiment marque le paysage urbain et témoigne du passé thermal de la commune.

Elément à préserver : le bâtiment.

A titre exceptionnel, une démolition du bâtiment à caractère patrimonial peut être admise sous condition d'une reconstruction à l'identique à l'exception de la possibilité de surélever le niveau du rez-de-chaussée afin de répondre entre autres aux normes d'accessibilité. Un relevé précis sera réalisé avant toute démolition. Les caractéristiques générales du bâtiment à caractère patrimonial (volumétrie, proportions du bâtiment et de ses ouvertures, modénature, éléments de langage architectural...) sont à préserver. En façade sur rue, les devantures commerciales répondront à une recherche d'intégration qualitative, notamment au travers d'une simplicité d'écriture architecturale.

Une évolution du bâtiment en façade arrière est admise, sous réserve d'une extension limitée en hauteur au niveau de la corniche du rez-de-chaussée, afin de respecter le volume et les proportions du bâtiment actuel.



Elément Bâti Patrimonial

25 Avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, équipement hôtelier, ce bâtiment, datant de la seconde moitié du XIXème siècle, est symbolique du passé hôtelier de ville d'eau de Charbonnières-les-Bains.
- Ancien hôtel, implanté dans la pente, en léger retrait de voirie, à l'arrière d'une terrasse, close par une balustrade, surélevée par rapport à l'avenue venant à l'alignement ;
- Implantation caractéristique du côté est de l'avenue Général de Gaulle ;
- De dimensions imposantes, de base quadrangulaire, deux étages, neuf travées verticales ;
- Qualité architecturale remarquable avec un certain nombre d'éléments de modénature traités en bichromie ;
- Travées verticales accueillant les accès marquées par des bandes verticales à décor à joints creux, et couronnées par des frontons triangulaires percés d'oculus, encadrements et linteaux moulurés des portes ;
- Soubassement animé par un décor à joints creux ;
- Décor de chaînages d'angles harpés, corniche, appuis en ressaut, linteaux en saillie et décor en bichromie.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

31 Avenue Général de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Nom : Villa "Le Chalet"

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, équipement hôtelier, ce bâtiment, datant de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, est symbolique du passé hôtelier de ville d'eau de Charbonnières-les-Bains.
- Ancien hôtel, implanté en front de rue ; dit « Le chalet » ;
- Autrefois il comportait des balcons, garde-corps et festons de toiture aux motifs alpins (travail du bois) ;
- De plan quadrangulaire, à trois étages dont le dernier est mansardé ; flanqué au nord et au sud, de deux extensions de plain-pied, faisant terrasse, dont une est close par une balustrade ; semblent avoir été fortement remaniées ;
- Architecture de facture modeste, présentant quelques détails notables : rez-de-chaussée (lecture perturbée par les devantures des commerces installées) animé par un décor linéaire à joints creux, et percé de hautes baies en arc surbaissé, souligné par un bandeau, pilastres moulurés, éléments de décor en saillie ; dans les étages : appuis de baies en ressaut, lambrequins aux fenêtres, balcons de bois en encorbellement sur consoles de bois sculpté, dépassé de toiture, en ressaut sur l'axe central, reposant sur consoles également, bandeau filant en appui ;
- Ce bâtiment marque l'entrée du bourg ; caractère structurant ;
- Le bâtiment en face, cadrait autrefois l'autre côté de la route. Il a été déplacé un peu plus en contrebas en 1952 pour permettre l'élargissement de la rue ; prouesse technique pour l'époque.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment et ses décors en bois



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Grande propriété, aujourd'hui lotie, qui a conservé certaines caractéristiques, comme une partie de son mur d'enceinte ainsi que des boisements remarquables ;
- Maison bourgeoise, implantée en léger retrait de voirie ; R+1, composition tripartite, symétrique autour d'un corps central supérieur d'un niveau mansardé, coiffé d'un ressaut de toiture triangulaire ; modénature notable traitée par la bichromie, chaînage d'angle en ressaut, décor harpé à joints creux, bandeaux filants moulurés, encadrements de baies moulurés en ressaut, consoles de bois sculpté ;
- Présence d'une dépendance, au nord-ouest de la propriété, implantée en front de rue, architecture plus modeste, alliant briques et pierre sur les encadrements de baies et les chaînages d'angles ; plan en L ;
- Mur d'enceinte, bahut pour partie, à corniche moulurée, doublé d'une haie, grille de ferronnerie, portes en contrebas, portail aux jambages de briques et de pierre au niveau de la dépendance.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur, portes et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, organisé en L, autour d'une cour et de deux platanes ; corps bâti principal implanté perpendiculairement à la voirie, flanqué d'une dépendance au nord-est ;
- Maison de grandes dimensions, R+2, à l'architecture modeste, encadrements de baies de pierre, toiture à quatre pans ;
- Dépendances à l'architecture modeste également, abritant pour partie une grange ouverte par un haut porche cintré ;
- Propriété comprenant une forte densité de boisements ; persistance d'une allée plantée au sud menant à la maison ; propriété close par un mur d'enceinte, en partie bahut de part et d'autre d'un portail aux piliers de pierre et grille de ferronnerie, couplé à une porte.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison dépendances, mur, porte et portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Les Cèdres

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'une grande propriété boisée ;
- Close par un mur bahut d'enceinte périphérique surmonté d'une grille de ferronnerie
- Terrasse semi-circulaire surplombant le parc ;
- Maison à la volumétrie complexe, associant deux corps principaux rectangulaires, ainsi qu'une tour carrée à toiture pavillon élancée à motifs de tuiles vernissées ;
- Architecture de qualité remarquable : toiture à quatre pans d'ardoises mansardée, encadrements de baies, appuis en ressaut, bandeaux filants périphériques, lucarnes de toiture ; extension de plain-pied à l'ouest type jardin d'hiver ;
- Au coeur du parc, une petite dépendance est présente au nord de la maison. De plain-pied, elle possède une architecture modeste, avec une composition symétrique autour d'un ressaut de toiture triangulaire surmonté d'une flèche ;
- Présence d'un portail au sud, aux piliers de pierre de taille, chapiteaux, bouteroues ; porte à encadrement de pierre.
- Le sud de la propriété a été lotie par une maison contemporaine, intégrée harmonieusement.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance dans le parc, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti organisé autour d'une cour (végétalisée avec piscine) ;
- Agrégat de bâtiments d'époques différentes ; la présence des parties ouest et est (en partie) est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824 ;
- La partie plus bourgeoise au sud est donc ultérieure ; elle est tournée sur le jardin au sud, clos par un mur d'enceinte ;
- Architecture en pisé et vocabulaire rural ;
- Croix de chemin en pierre intégrée dans le mur nord-ouest ; niche accueillant une vierge, implantée dans le pignon ouest de la maison au sud ;
- Mur avec portail à piles en pierre à l'ouest ;
- Propriété qui fait écho à celle située en face, aux n°34-36 de la route de Paris et qui marque également l'angle ; carrefour historique ;
- Présence de boisements remarquables depuis l'espace public au sud ; secteur de développement aux alentours.

Prescriptions

Eléments à préserver : bâti, mur, portail, croix de chemin

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au cœur de sa parcelle présentant une forte densité de boisements ;
- Morphologie monolithique, volumétrie simple ; composition symétrique de la façade principale autour d'un corps central en léger ressaut ; deux étages ;
- Architecture remarquable : toitures à quatre pans, acrotère en balustrade, bandeaux filants soulignant l'édification, composition des élévations surélevées par un soubassement.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au cœur de sa parcelle présentant une forte densité de boisements ;
- Composition en L, avec à l'angle nord-est, une tour carrée engagée (léger ressaut) coiffée d'une toiture pavillon à motifs polychromes de tuiles vernissées ;
- Toitures très élancées sur coyautage, lucarnes de toit, trois niveaux dont le dernier est mansardé ; quelques éléments de modénature : encadrements de baies, bandeaux filants, balcons en encorbellement ;
- Propriété close par la végétation dont l'accès se fait par un portail aux piliers de pierre de taille à chapiteaux, encadré de deux portes, également aux jambages de pierre moulurée, vantaux de ferronnerie.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, portail et portes



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en fort retrait de voirie, au sein d'une propriété close par un mur d'enceinte, en partie bahut surmonté d'une grille de ferronnerie, derrière une masse boisée, présentant des sujets remarquables ;
- De plan quadrangulaire, à deux étages, volumétrie simple ; quelques éléments notables de modénature : bichromie, chaînage d'angles à joints creux, encadrements de baies à crossettes, appuis en ressaut, extension de plain-pied en façade ouest faisant terrasse, balustrade ; présence d'une extension à un étage, également terminé par une terrasse, en façade nord ; présence d'une tourelle carrée à l'arrière, façade est, coiffée d'une toiture d'ardoises ;
- Présence d'une dépendance, en appui sur le mur nord de la propriété ; petit édifice de plain-pied associant une partie pleine percée de trois baies à la maçonnerie associant la pierre et la brique à une partie en structure légère de type serre vitrée à structure métallique ;
- Accès à la propriété se fait par un portail aux piliers de pierre de taille à chapiteaux moulurés.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance, mur et portail

Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Halte des Flachères

Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

Nom : Ancienne halte ferroviaire

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne halte ferroviaire, implantée en bord de voies ferrées ;
- Composée de deux volumes juxtaposés, une maison à deux niveaux et une petite extension de plain-pied ;
- De facture modeste, traitement de la modénature en bichromie : chaînages d'angle harpé, encadrements de baies à crossettes en léger relief ;
- Présence de deux enseignes indiquant l'arrêt "les Flachères".

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître et dépendances, implantées au coeur d'une grande propriété boisée ; propriété close par un mur d'enceinte périphérique ;
- Maison de maître, à l'architecture remarquable ; de dimensions imposantes, de base quadrangulaire, tour octogonale mansardée engagée en façade ouest percée de baies cintrées, avant-corps central en façade est ; éléments de modénature : bichromie, lucarnes de toiture, encadrements de baies, appuis en ressaut, bandeaux filants, balustrades, corniche, ressaut de toiture ;
- Dépendances, implantées en front de rue, composées de deux volumes ; architecture plus modeste mais présentant un certain nombre de détails remarquables : toitures à quatre pans et ressaut, bichromie, rez-de-chaussée animé par un décor à joints creux, bandeau filant, encadrements à crossettes et appuis en ressaut ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut surmonté d'une grille de ferronnerie, porte et portail d'angle aux piliers de pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en milieu de parcelle, suivant la pente ; fortement perceptible dans le paysage urbain ;
- Volume de plan quadrangulaire, avec toiture à deux pans ; partie en saillie, au nord ;
- De facture modeste malgré quelques éléments décoratifs : bandeau, encadrement, entablement, lambris de façade en bois...
- Dépendance en front de rue ;
- Précédée d'un mur bahut avec grille métallique ajourée ;
- Végétation importante, fortement perceptible depuis l'espace public ; boisements remarquables dont cèdre.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté à l'alignement, dans un front bâti continu, au sein d'un tissu de faubourg ordinaire ;
- Volumétrie simple, deux étages, épannelage irrégulier variant entre toiture sur console de pierre et acrotère ; architecture remarquable présentant des éléments de modénature et détails notables : bandeau filant soulignant le rez-de-chaussée, appuis de baies moulurés en ressaut, motifs sculptés en relief (tableaux, médaillons à motif végétal), corniche, éléments de décor verticaux tout hauteur à joints creux ; porte d'accès remaniée ce qui perturbe la composition originelle de la façade.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, en marge d'un parc boisé, aujourd'hui loti ;
- De base quadrangulaire, dimensions imposantes, un étage ; présence en façade nord d'une tour entièrement engagée, coiffée d'une toiture pavillon à motifs de tuiles vernissées et à crête, lucarnes-frontons, corniche à denticules, fenêtres à meneaux ; quelques éléments de modénature sur le corps de bâti principal : corniche et bandeau filant moulurés, encadrements de baies à crossettes, linteaux moulurés ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut, surmonté d'une grille, porte à encadrement de pierre, et portail aux piliers moulurés à chapiteaux, percés dans une portion en pierre de taille du mur.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître se développe en milieu de parcelle. Elle est tout de même perceptible depuis l'espace public, bien qu'elle soit précédée par des boisements.
- La maison appartient à un plus vaste ensemble de maisons bourgeoises implantées le long de la route de Paris, constituant un axe patrimonial important (bâti et paysager).
- La maison possède un volume simple, se développant sur trois niveaux (dont un sous-comble) sur un plan quadrangulaire. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans en léger débord, avec un décroché perpendiculaire sur la partie sud-ouest de la toiture, lequel est marqué par une ferme cintrée en bois constituant un élément de décor.
- L'architecture est simple mais soignée, présentant quelques éléments décoratifs notamment autour de la porte d'entrée qui est marquée par un seuil encadrement en saillie.
- La façade à l'est est doublée par une extension surmontée d'une terrasse.
- La maison est précédée d'un mur bahut surmonté d'une grille métallique barreaudée, doublée par une haie végétalisée et percé d'un portail à piles en pierres et chapiteaux à motifs géométriques.
- La végétation est très présente sur la parcelle et la propriété possède notamment des boisements de qualité (dont des cèdres) très fortement perceptibles depuis l'espace public.
- Cette propriété participe de la qualité du linéaire, en écho avec la maison située de l'autre côté de la voie, ou encore avec la proximité du garage le Méridien, à votre valeur patrimoniale.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur-bahut

Références

Typologie :

Nom : Garage du Méridien

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancien garage, implanté à l'alignement, dans un front bâti continu, au sein d'un tissu de faubourg ordinaire ;
- Volumétrie simple, plan rectangulaire éclairé par une verrière zénithale ; façade principale crénelée composée en symétrie autour d'un axe central marqué par une plus grande hauteur, couronné par un haut acrotère, cadré par un décor vertical de type pilastre en ressaut ; les parties latérales portent des casquettes protégeant les vitrines ; trois hautes baies ; enseigne.

Prescriptions

Eléments à préserver : garage



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendances, aux dimensions imposantes, implantée au coeur d'un parc boisé ;
- Plusieurs volumes accolés, de plan rectangulaire et en L, jeux sur les hauteurs et les décrochés de nus, deux étages ; présence d'une tour carrée engagée en façade ouest coiffée d'une toiture à motifs de tuiles vernissées ; qualité architecturale remarquable : modénature traitée en bichromie, encadrements de baies, bandeaux soulignant l'édification et faisant appuis, chaînages d'angle ;
- Maison implantée au bout d'une allée plantée ; jardin composée par terrasse, en surplomb sur le parc, escalier et bassin ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut et un portail cadré par deux portes aux jambages de pierre de taille et chapiteaux ; enceinte remaniée mais qui a conservé tous ces éléments d'une manière qui perturbe peu la lecture de la propriété.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portes et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, à la volumétrie complexe associant maison bourgeoise et dépendances, implanté en retrait de voirie, au nord d'un parc boisé, scindé en deux aujourd'hui ;
- Composé de plusieurs volumes juxtaposés d'un ou deux étages, organisés autour d'un pignon tourné vers la rue, composition verticale de baies, traitement de la modénature discrète en bichromie sur les encadrements de baies, appuis en ressaut ; lucarne de toiture, balcon en encorbellement ; présence en façade ouest d'une tour quadrangulaire coiffée d'une toiture à quatre pans sur coyautage ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut surmonté d'une grille de ferronnerie, porte et portail aux piliers de pierre de taille à chapiteaux, bouteroues ; montants de pierre de taille qui marquent les limites de la propriété.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie, au sein d'un parc boisé ;
- Plan en T, deux étages et un étage de combles, toitures à croupe ;
- Qualité architecturale notable, éléments de modénature traités en bichromie : rez-de-chaussée animé par un décor à joints creux, souligné par un bandeau mouluré, bandeaux filant soulignant l'étagement et faisant appuis, encadrements de baies à crossettes, linteaux à motifs, corniche, emmarchement à balustrade qui mène au premier étage ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut, surmonté d'une grille, enceinte qui semble avoir été remaniée ; portail et porte.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au cœur d'un parc boisé (déjà affecté par la division parcellaire) ;
- De plan rectangulaire, à toiture mansardée d'ardoises, deux étages ; présence à l'angle sud-est d'une tourelle ronde en poivrière coiffée d'une haute flèche d'ardoises ; emmarchement à double volée en façade sud ; quelques éléments de modénature : bandeaux filants, encadrements de baies, corniche périphérique, traités en bichromie ; présence d'une extension en façade nord ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, percé d'un portail aux piliers de pierre de taille et chapiteaux.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Halte du Méridien

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : 'La Bégule' Propriété la Ferrière

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Grand ensemble bâti, implanté au coeur de son parc mêlant boisements et grandes étendues herbacées ; placé dans la pente en amont d'un vallon ;
- Maison de maître et dépendances, implantées en vis-à-vis autour d'une cour, devant un jardin à la française décomposé en terrasses, organisé autour d'un bassin circulaire ;
- Maison, aux dimensions remarquables, décomposable en 5 sous-éléments, en symétrie autour d'un corps central en ressaut, traitement similaire aux extrémités du bâti ; architecture plutôt modeste, peu de modénature : lucarnes de toit, percements nombreux et réguliers, portes et emmarchements donnant un accès direct au jardin ;
- Dépendances, à l'architecture modeste, comprenant des granges ; présence au sud du domaine d'un corps de bâti d'un étage, comprenant une base rectangulaire ainsi qu'une tour carrée coiffée d'une haute toiture d'ardoises sur coyautage ;
- Présence d'une longue allée plantée menant à la maison depuis le sud de la propriété ;
- Parc et jardin remarquable.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti (maison, dépendances)



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Brujac

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de deux bâtiments implantés en milieu de parcelle, laquelle est close sur rue par un mur d'enceinte. Les deux bâtiments sont organisés de façon discontinue au cœur d'un parc boisé, aujourd'hui réduit par la division parcellaire et présentent des caractéristiques différentes :

< A l'est, se présente une maison bourgeoise de type maison des champs. Elle possède un volume monolithique aux dimensions imposantes, de base quadrangulaire, à un étage et trois travées verticales. Elle possède une architecture modeste, simple mais soignée et présente peu de modénature et de décors, hormis des encadrements de baies et chaînages d'angles traités en bichromie.

< Au sud-ouest se développe un second bâtiment, tripartite. Il possède un volume principal surmonté d'une toiture à deux pans et est flanqué de deux ailes latérales de moindre hauteur surmontées de toitures à deux pans avec un sens de faitage perpendiculaire au corps de logis principal.

- La propriété est close par un mur d'enceinte percé par une porte à encadrement mouluré à crossettes et un portail aux piliers de pierre de taille à chapiteaux ornés de pignes.

Prescriptions

Éléments à préserver : les deux bâtiments, le mur, le portail et la porte piétonne.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs et dépendances, implantées au coeur d'une grande propriété présentant une masse boisée remarquable ;
- Bâti organisé en U autour d'une cour ; maison face à la rue, les dépendances se développant au nord ;
- Architecture de facture modeste ; composition classique de trois travées verticales, en symétrie autour d'un axe central marqué par un balcon en encorbellement faisant porche ; quelques éléments de modénatures traités en bichromie : chaînages d'angle, encadrements de baies, appuis en ressaut ;
- Propriété en partie close par un mur d'enceinte, très structurant sur la rue Benoît Bennier, créant un front bâti continu de part et d'autre de la rue avec les propriétés repérées aux n°27, 28 et 29. Une croix en pierre est présente au niveau du portail d'entrée, semi-intégrée dans le mur d'enceinte. Il contribue à la qualité de la propriété.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Le Gravillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti à la géométrie complexe, implanté en front de rue, en marge d'un parc boisé et d'un jardin composé aujourd'hui loti ;
- Corps de bâti principal de base quadrangulaire d'un étage, comprenant une tour carrée à toiture à quatre pans supérieure d'un niveau, implanté perpendiculairement à la rue ; deux autres volumes viennent s'y greffer à l'est et à l'ouest, à l'alignement sur rue, à un étage ;
- Architecture remarquable avec modénature soignée : rez-de-chaussée animé par un décor à joints creux, souligné par un bandeau filant, encadrements de baies, appuis en ressaut, débords de toiture sur console de bois sculpté, balcon, pergolas, présence en façade sud d'une galerie couverte ;
- Présence à l'est, ménagé entre deux bâtiments des propriétés n°27 et 28, d'un portail à piliers de pierre et vantaux de ferronnerie ; un deuxième portail est présent à l'ouest de la propriété, aux jambages de pierre de taille.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti, mur et portail



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : La Forêt

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti de dimensions imposantes, implanté en front de rue, organisé en U autour d'une cour tournée vers le jardin dessiné à la française, au sein d'un parc très affecté par la division parcellaire ;
- Composé de plusieurs volumes, notamment une maison de maître implantée en avant de ses dépendances ; toiture d'ardoises mansardée, corniche moulurée, encadrements de baies et appuis en ressaut, tourelle ronde en poivrière coiffée d'une haute flèche d'ardoises ;
- Dépendances en U, à l'architecture plus ordinaire, élévations percées de hautes baies, et portails, qualité rehaussée par la présence d'une tour carrée d'angle couronnée d'une toiture à quatre pans sur coyautage ;
- Propriété en partie close par un mur d'enceinte, percé d'une porte et d'un portail à piliers moulurés, vantaux de ferronnerie.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti (maison, dépendances), mur, porte et portail



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs cossue et dépendances, organisées en vis-à-vis autour d'une cour, implantées en front de rue, en marge d'une parcelle boisée ;
- Maison, de plan quadrangulaire, à deux étages, trois travées verticales, toiture à quatre pans ; éléments notables de modénature : bandeau filant souligne le rez-de-chaussée, encadrements de baies moulurés, linteaux moulurés, appuis en ressaut, corniche sculptée, balcon en encorbellement, escaliers à double volée en façade est ;
- Dépendances à l'architecture plus modeste, présentant peu de percements, de type grange ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, présence d'une croix de chemin rue Benoît Bennier ; cour ouverte par un portail couvert par une toiture à génoises, linteau bois, piles de pierre, bouteroues.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Chataigneraie

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle ; peu perceptible depuis l'espace public ; l'implantation dans la pente favorise sa visibilité depuis la rue de la Ferrière ;
- Nombreux éléments de modénature et d'architecture ; tour à poivrière au nord ; toiture à 4 pans avec épis de faîtage ; cheminée en brique à bichromie, marquise...
- Boisements remarquables depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison développée en haut d'une pente, lui donnant une position stratégique ; fortement perceptible dans le paysage ;
- Volume imposant ; plan en croix avec débord des parties centrales à l'ouest et à l'est (de façon plus marquée) ; symétrie axiale ;
- Façade en pierre, avec arcs de décharge en brique ; bâti de facture modeste ; encadrement des baies en pierre ; baies jumelées dans la partie centrale ;
- Présence d'une allée plantée et d'une dépendance au nord-est ;
- Boisements remarquables depuis l'espace public ;
- L'espace en herbe au-devant de la maison, en pente, contribue à la visibilité et la mise en valeur du bâtiment depuis la route.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Ruche

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître et dépendances, organisées en vis-à-vis, autour d'une cour, implantées en front de rue ;
- Maison de maître de base quadrangulaire, à laquelle est accolée une tour carrée trapue placée en avant-corps, couronnée d'une toiture à pavillon d'ardoises sur coyautage ; modénature traitée en polychromie de matériaux et d'enduits : baies cintrées à sommiers moulurés, corniche, bandeau faisant linteau souligne le rez-de-chaussée, oeil de boeuf en toiture ;
- Dépendances, à l'architecture remarquable, reprenant le même langage ; composée en L, autour d'un avant-corps central coiffée d'une toiture très élancée à crête ;
- Cour close par un mur d'enceinte, portail aux piliers de pierre moulurée et chapiteaux de briques ; vantaux de ferronnerie.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

46 à 50 avenue Denis Delorme

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti complexe, implanté en retrait de la voirie ; composé de la maison de maître, à l'architecture remarquable, prolongée par les dépendances, de facture plus modeste ;
- Maison de maître : toitures d'ardoises, avant-corps coiffé d'un haut pavillon à crête ; modénature traitée en polychromie, rez-de-chaussée animé d'un motif à joints creux, composition verticale des élévations, linteaux moulurés, appuis en ressaut, corniche, bandeau filant, oculus de toit, avant-corps souligné par une lucarne-fronton, un décor à joints creux toute hauteur, une baie cintrée, ainsi que d'un double emmarchement à balustrade ; présence d'une tour carrée trapue coiffée d'une toiture pavillon en façade ouest ;
- Dépendances, architecture moins remarquable, remaniées, ressaut de toiture, lambrequins ; présence d'un corps perpendiculaire à la modénature traitée par bichromie (bandeau filant, bandes verticales à joints creux, encadrements de baies, appuis en ressaut) ;
- Corps de bâti isolé, tournant le dos à la maison de maître, reprenant le langage architectural du bâtiment perpendiculaire des dépendances, haute baie cintrée, toiture à croupe ;
- Portail aux piles de briques et chapiteaux de pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : Ensemble bâti (maison, dépendances), mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle et dans la pente lui donnant une position stratégique (notamment visible dans les cartes postales anciennes) ;
- Bâtiment au volume complexe, en H ; 3 à 4 niveaux ; facture modeste ;
- Parcelle en longueur, aujourd'hui lotie à l'est ; deux accès, dont un historique avenue Lamartine, avec mur en pierre et portail à vantaux métalliques ; mur doublé d'une allée de platanes ;
- Mur de terrasse ;
- Nombreux boisements remarquables depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur de terrasse



Elément Bâti Patrimonial

11 chemin de la Bressonnière

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison, à l'architecture de facture modeste, implantée dans la pente, en front de rue ;
- Volumétrie complexe comprenant un corps de bâti principal auquel viennent s'ajouter deux extensions en façade nord dont une est une tour carrée à toiture à quatre pans ;
- Deux étages, composition symétrique de la façade principale, baie géminée au dernier niveau ;
- Maçonnerie de pierres laissée apparente, encadrements des baies alliant pierre et arcs de décharge de briques, appuis de fenêtres en ressaut ; présence d'un emmarchement d'accès à la tour ;
- Accès à la maison donne sur une terrasse cadrée par une allée plantée, aménagement du jardin en terrasses successives ; persistance d'une portion très réduite du mur d'enceinte.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur



Elément Bâti Patrimonial

6, chemin du Barthélémy

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, à l'architecture atypique, implantée en amont d'un parc boisé ;
- Volume composé de la juxtaposition de plusieurs éléments de base octogonale, ce qui multiplie les facettes sur la façade principale ; à l'intérieur les pièces sont également octogonales ;
- Toiture terrasse, porche à colonnes couvert par un balcon, mise en scène par un haut emmarchement central ;
- Aujourd'hui située en surplomb au nord-est d'un parc, décomposé en terrasses successives.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti aux dimensions imposantes, organisé en U autour d'une cour close par un mur percé d'un portail, architecture remarquable ;
- Corps principal de base quadrangulaire à haute toiture à quatre pans d'ardoises, flanqué des deux longues ailes perpendiculaires ;
- Corps central, deux niveaux, architecture la plus remarquable de l'ensemble, intégré dans une composition générale de la façade ouest cadré par les pignons des ailes, surmontés de frontons triangulaires ; modénature soignée : bichromie, chaînages d'angles, bandeaux filants faisant appuis de bais et soulignant l'édification ;
- Aile sud : deux niveaux, façade principale sur jardin composée de manière symétrique, autour d'un axe central mis en valeur par un ressaut de toiture ainsi que d'un emmarchement ; présence d'une tourelle ronde accolée en façade nord ;
- Aile nord : peut-être remaniée, tripartite ; première partie qui reprend les mêmes gabarits et langages architecturaux que l'aile sud ; le bâti se poursuit par des écuries plus basses, auquel vient se greffer un corps bâti semi-circulaire à cinq faces type manège couronné par deux niveaux de toitures différents ;
- Ensemble implanté en front de rue, en marge d'un parc, présentant plusieurs masses de boisements notables, notamment une allée plantée à l'ouest de la propriété, ainsi qu'un regroupement de platanes au sud du bâtiment.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti (corps principal, ailes, manège)



Elément Bâti Patrimonial

12 Boulevard de Beau Site

Références

Typologie : Villa contemporaine

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison construite en milieu de parcelle par un disciple de Le Corbusier ; présence attestée en 1947 ;
- Architecture typique du mouvement moderne ; lignes géométriques et épurées ;
- Façade couverte de végétation courante (vigne vierge) ; toiture terrasse ; véranda à l'ouest, ouverte sur le paysage ;
- Parc paysager et composé ; le dessin du parc est quasi le même depuis 1947 ;
- Allée plantée au nord ; bassin à l'ouest ; vues sur le grand paysage ; végétation importante masquant en partie la maison depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Montmuzard

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise cossue, implantée au coeur d'un parc boisé ;
- 1er casino de Charbonnières ;
- De dimensions imposantes, long corps bâti rectangulaire, flanqué de deux corps en ressaut couronnés de toitures pavillons d'ardoise ; axe central de composition marqué par un avant corps coiffé également d'une toiture pavillon ;
- Modénature accentuée : bichromie, bandeaux filants, oculus de toiture, lucarne-fronton centrale, encadrements de baies, appuis de fenêtre en ressaut, chaînages d'angle ;
- Présence de plusieurs extensions en façade nord, notamment un corps semi-circulaire percé d'une haute baie cintrée ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, en partie bahut surmonté d'une grille de ferronnerie ; présence d'un portail et de deux portes ménagés dans une partie concave de l'enceinte aux montants et vantaux de ferronnerie coordonnée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portail et portes



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au sein d'un parc boisé ; appartenant sans doute à l'origine au domaine Montmuzard décrit au n°19 ;
- Volumétrie complexe associant plusieurs corps de bâti organisés en symétrie autour d'un axe central ; corps principal à un étage, marqué par un étage supplémentaire sur la travée centrale, flanqué en façade sud par deux tours carrées (à deux étages), en léger ressaut, coiffées de toiture à quatre pans d'ardoises sur coyautage ; appuis de baies en ressaut, arcs de décharge de briques laissées apparentes, baies cintrées ;
- Maison implantée sur une terrasse en surplomb sur le parc, mur de soutènement de pierre.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Elément Bâti Patrimonial

Chemin du Vallonnet

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise et dépendances, implantées au sein d'une grande propriété fortement boisée ;
- Maison : volumétrie simple, un étage et un étage mansardé, toiture à quatre pans d'ardoises, lucarnes de toiture ; présence d'une tourelle coiffée d'une flèche à l'angle nord-ouest, plusieurs extensions de plain-pied en façade nord ;
- Présence d'une dépendance à l'ouest de la propriété ; architecture plus modeste, un étage mansardé, toiture à deux pans à ressauts abritant des baies, présence d'une tourelle carrée en façade sud ;
- Propriété en partie close par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et dépendance



Elément Bâti Patrimonial

Chemin du Vallonnet

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

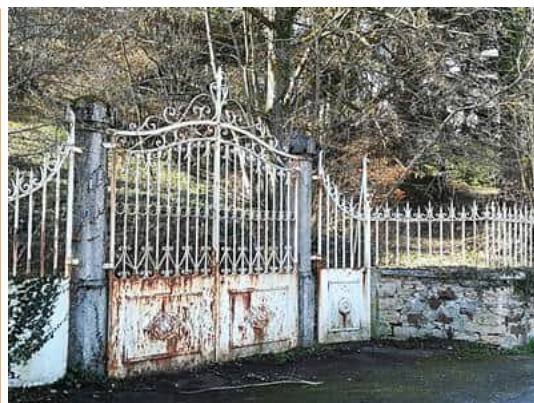


Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'un parc boisé ;
- Volumétrie simple, et architecture modeste ; de plan quadrangulaire, toiture à quatre pans, un étage et un étage mansardé ;
- Composition symétrique de la façade principale autour d'un axe central marqué par un ressaut de toiture abritant une baie et un double emmarchement donnant accès au rez-de-chaussée surélevé ;
- Façade principale cadrée par deux platanes ;
- Parc décomposé en terrasses successives, qui s'adaptent à la forte pente du terrain ;
- Propriété en partie close par un mur d'enceinte ; percé d'un portail aux piliers de pierre dans une partie concave du mur.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Sous les tilleuls

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Petit immeuble 'Sous les tilleuls', construit en 1926 et implanté en léger retrait de voirie, en marge, en contrebas de l'ancien quartier thermal ;
- Volumétrie simple, deux étages ;
- Architecture de facture modeste présentant plusieurs détails notables : composition classique en symétrie de la façade principale autour d'un axe central, marqué par un porche, cintré à encadrement de pierre à joints creux, couvert par un balcon en encorbellement ;
- Modénature traitée en bichromie : chaînage d'angle à joints creux, encadrements de baies à crossettes ; toiture à croupes ; pignons présentant peu de percements.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Références

Typologie: Immeuble

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté en front de rue ; caractère décontextualisé : les deux bâtiments attenants sont plus récents et implantés en retrait, ce qui accroît la présence de l'immeuble dans le paysage urbain ;
- Volumétrie simple, architecture remarquable avec modénature accentuée ; composition symétrique de la façade sur rue autour d'un axe central marqué par la porte d'entrée à l'encadrement et entablement de pierre de taille mouluré, décor harpé traité en bichromie d'enduit, décor à joints creux conservé sur une partie du rez-de-chaussée, bandeau filant, corniche moulurée, les travées latérales sont en léger ressaut, chaînages d'angle harpés en relief, encadrements de baies à crossettes de pierre en ressaut, appuis moulurés.

Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



Elément Bâti Patrimonial

20, chemin des Brosses

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison, implantée au coeur d'une parcelle boisée ;
- Plan quadrangulaire, toiture à quatre pans, épis de faîtage ; architecture de facture modeste mais présentant un certain nombre de détails remarquables notamment le décor à motifs géométriques en bichromie des élévations ; bandeaux filants couronnant le soubassement et accompagnant les linteaux du dernier étage, décor à joints creux au rez-de-chaussée rehaussé par une partie basse en bossage, encadrements de baies, linteaux moulurés, appuis en ressaut ;
- Mur d'enceinte bahut, en partie mur de soutènement, rythmé par des piliers de pierre moulurés ; présence d'un portail percé dans une partie concave du mur, flanqué de deux portes.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur, portail et portes

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de gardien, implantée en léger retrait et en surplomb de la voirie, au sein d'une propriété close par un mur d'enceinte périphérique ;
- Plan en T, associant deux corps bâtis de hauteur différentes ; R+1 et R+2 mansardé ; Hautes toitures de tuiles plates vernissées ou non sur coyautages ;
- Architecture remarquable : consoles de bois sculpté, lucarnes de toitures en ogives, coursive couverte au rez-de-chaussée ; éléments de modénatures : encadrements de baies et chaînages d'angles associant la brique et la pierre, bandeaux périphériques soulignent l'édification ;
- Présence d'un pavillon d'accueil au nord-est de la propriété, de plan carrée, toiture à quatre pans, chaînage d'angle à joints creux, encadrements de baies à crossettes en ressaut ;
- Présence d'un mur d'enceinte de soutènement, percé d'un portail aux jambages de pierre de taille et chapiteaux ;
- Persistance d'une allée plantée entre la maison et le pavillon.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, pavillon, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître, aux dimensions imposantes, implantée au coeur d'un parc boisé clos par un mur d'enceinte périphérique ;
- Morphologie monolithique, plan quadrangulaire, (un étage et un étage mansardé), animée par un corps central en très léger ressaut sur la façade ouest coiffé d'une toiture pavillon, présence d'une tourelle en poivrière à l'angle nord-ouest ;
- Architecture remarquable, toiture d'ardoises mansardée, lucarnes de toit, chaînages d'angles à joints creux, bandeaux filants, balcons en encorbellement, balustrade, corniche périphérique, marquise ; présence d'une terrasse en surplomb sur le jardin en façade ouest ;
- Présence de deux dépendances, se faisant face, au nord de la propriété, de plain-pied ; la première de composition symétrique, toiture complexe à ressaut multiples, façades à colombages ; la seconde à l'architecture plus modeste est appui sur le mur d'enceinte ;
- Présence également d'une tour carrée à l'entrée de la propriété, maçonnerie de pierre laissée apparente, fenêtres à meneaux, bandeaux et corniche moulurée ;
- Présence d'un portail aux piliers de pierre de taille, décor à joints creux et chapiteaux moulurés.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendances, tour, mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en milieu de parcelle, très peu perceptible depuis l'espace public ;
- Plan en L ; toiture à deux pans ;
- Éléments de modénature et d'architecture : ferme en bois décorative, entablement...
- Parc boisé composé de boisements remarquables depuis l'espace public ; cadre naturel prononcé ;
- Le parc est aujourd'hui loti par plusieurs pavillons.

Prescriptions

Élément à préserver : maison



Références

Typologie: Villa

Nom : Villa des Roses

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- La villa des Roses est une ancienne villa thermale vraisemblablement construite fin XIX^e /début du XX^e siècle qui s'inscrit dans un ensemble plus vaste de complexes hôteliers et thermalistes, témoins de l'activité passée de la commune.

- La villa des Roses marque le paysage urbain par sa situation au carrefour de l'avenue Général de Gaulle et de la rue du Docteur Girard. Le bâtiment possède un plan en L et les deux volumes qui le composent sont implantés en front de rue, perpendiculairement aux voies qu'ils bordent. Ce plan ménage ainsi une petite cour au sud-est, historiquement végétalisée et plantée de deux arbres. Depuis l'espace public, une perception de continuité bâtie est assurée par un mur bahut qui ferme la cour. Un volume secondaire, de moindre hauteur, est accolé en façade ouest du volume donnant sur la rue du D^r Girard.

- L'ensemble bâti possède une architecture simple et rythmée. Il se développe sur trois niveaux, dont le premier est surélevé. La composition des façades est régulière et bien ordonnancée bien que le volume au nord soit plus étroit que le second au sud qui est plus trapu.

- Le premier niveau de l'ensemble bâti est marqué par une alternance non régulière de baies cintrées et baies rectangulaires. Les façades sont ensuite marquées par un rythme vertical, instauré entre les deuxième et troisième niveaux, dont chaque travée est soulignée par un encadrement continu autour des fenêtres hautes, avec table en retrait sur l'allège et appui en saillie. Ce motif entre les baies est unifié par un décor peint sous corniche qui assure la continuité entre les différentes façades. Cette verticalité est contrebalancée par l'horizontalité d'un bandeau filant et saillant marquant le rez-de-chaussée surélevé mais également par un soubassement saillant peint. Hormis ces éléments d'encadrement, les façades bien que soignées, ne présentent pas d'autres décors et sont rythmées par des volets métalliques pliants.

Le pignon situé à l'est est marqué à ses angles par des pans coupés qui adoucissent son rapport à l'espace public, perception renforcée par la baie cintrée en rez-de-chaussée.

- La villa est couverte par une toiture en tuile à quatre pans en débord, marquée par de hautes cheminées en brique.

- Le volume secondaire accolé au sud-ouest de l'ensemble bâti, se développe uniquement sur deux niveaux et possède une plus grande modestie, constitué uniquement de baies simples sans décor.

- Deux systèmes de clôtures cadrent la propriété : à l'est, un mur bahut surmonté d'un garde-corps composé de colonnes cylindriques reliées entre elles par deux fils métalliques distants ; à l'ouest et au nord, un mur bahut surmonté d'une grille métallique barreaudée ; cette clôture cerne un parking prenant place sur un espace autrefois végétalisé. L'ensemble bâti est ouvert par deux portails constitués de larges piles avec chapiteaux cadrées par des piliers surmontés d'un décor de vase. Par leurs décors, ces portails constituent des éléments atypiques dans la rue, témoignages d'anciens styles architecturaux.

- Ainsi, la villa marque le paysage urbain et constitue un repère, par sa situation, son plan et son ordonnancement. Le bâtiment témoigne également du passé hôtelier et de l'activité thermale de la ville. La cour dégagée à l'est, mise en valeur par le système de clôture ajouré, constitue un élément repère dans le paysage du carrefour, par son vide mettant en valeur les bâtiments et sa végétalisation.

Prescriptions

Éléments à préserver : la villa, les portails



Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil

Titre : Gare de Charbonnières-les-bains

Valeurs :

- Mémoirelle
- Historique



Caractéristiques à retenir

Historique :

Cette gare ferroviaire est inaugurée en 1876 et s'installe sur la ligne de Lyon Saint-Paul à Montbrison, c'est la ligne dite Mangini, construite par la Compagnie des Dombes et des chemins de Fer du Sud-Est. Un doublement des voies est effectué en 1877 pour diminuer les attentes. La ligne est ensuite électrifiée en 1954 sur le tronçon Lyon-Charbonnières, tandis que la traction vapeur continue de fonctionner sur le reste du parcours. Depuis 2012, cette ligne accueille le tram-train de l'Ouest lyonnais jusqu'à Sain-Bel.

Charbonnières-les-Bains attire les foules avec ses établissements thermaux au XIXe siècle. Ainsi, une 2e gare est présente au Méridien, sur la ligne de Lyon-Paray le Monial, faisant de Charbonnières-les-Bains une commune très bien desservie, lui permettant d'accueillir de mai à septembre un flux important de voyageurs qui venaient pour la « saison des eaux ».

Description

La gare se compose de deux volumes principaux accolés : parallèlement aux voies ferrées, le bâtiment des voyageurs et perpendiculairement une halle de marchandises.

> Le bâtiment des voyageurs de la gare de Charbonnières-les-Bains possède une architecture typique des ouvrages ferroviaires de l'agglomération, témoignant de l'industrialisation et la modernisation du territoire. Il se développe sur deux niveaux, surmontés d'une toiture à deux pans en tuile rouge. La façade sur rue possède une composition ordonnancée, régulière à l'est et irrégulière sur la partie la plus à l'ouest, étant percée de quatre travées à l'étage et cinq en rez-de-chaussée. En revanche, côté voie ferrée, les 4 travées sont reliées par un auvent en porte à faux qui remplace un plus ancien auvent en métal soutenu par des potelets.

Les baies sont encadrées par un parement en brique rouge et rythmées par des volets bois à double battants.

> La halle de marchandises, de même largeur que le bâtiment des voyageurs, possède un faitage perpendiculaire à la voie, marquant ainsi le paysage par sa toiture à deux pans. Elle offre sur rue une façade borgne, avec un habillage en pans de bois peint et un soubassement en brique. Côté voie ferrée, elle était ajourée par une grande et haute ouverture, aujourd'hui transformé par des petites baies plus adaptées aux fonctions actuelles. Un feston de toiture en bois couvrait autrefois la rive de toiture laissée à nue aujourd'hui.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment des voyageurs et la halle de marchandises

